

Convocation des actionnaires et des créanciers de Casino réunis en classe de parties affectées pour voter les plans de sauvegarde accélérée

Mise à disposition des projets de plans de sauvegarde accélérée

Mise à jour du plan d'affaires du consortium

Paris, le 21 décembre 2023

Convocation des classes de parties affectées

Par jugements en date du 25 octobre 2023, le Tribunal de commerce de Paris a ouvert des procédures de sauvegarde accélérée au bénéfice de Casino et de certaines de ses filiales¹ pour une durée de deux mois. Comme indiqué dans le communiqué de presse publié par Casino le 11 décembre 2023, le Tribunal de commerce de Paris a prorogé ces procédures de sauvegarde accélérée pour deux mois supplémentaires (du 25 décembre 2023 au 25 février 2024).

Dans ce contexte, en leur qualité d'administrateurs judiciaires de Casino, Maître Aurélia Perdereau, Maître Hélène Bourbouloux et Maître Frédéric Abitbol ont convoqué ce jour l'ensemble des classes de parties affectées, actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon et créanciers concernés, pour se prononcer sur les projets de plan de sauvegarde accélérée qui leur seront soumis.

Les classes de parties affectées pourront ainsi voter sur les projets de plans soit de manière électronique entre le 21 décembre 2023 et le 10 janvier 2024 (avec une comptabilisation des votes le 11 janvier 2024), soit, s'agissant des actionnaires, en présentiel lors de la réunion de la classe des actionnaires qui se tiendra le 11 janvier 2024, selon les modalités spécifiques prévues par le règlement intérieur des classes de parties affectées et les avis de convocation.

A cet effet, les avis de convocation, ainsi que l'avis de réunion valant avis de convocation pour la classe des actionnaires, sont sujets à publicité légale et ont notamment été publiés au BALO et au journal d'annonces légales de la « La Tribune » ce jour. Ils sont également accessibles, ainsi que le règlement intérieur des classes de parties affectées et des modalités de vote et l'ensemble des documents devant être mis à disposition des créanciers et actionnaires dans les conditions légales et réglementaires applicables, sur le site Internet de Casino dans la rubrique « Restructuration financière » (voir Annexe).

¹ Casino Finance, Distribution Casino France, Casino Participations France, Quatrim, Ségisor, et Monoprix SAS.

Les classes de parties affectées, en ce inclus la classe des actionnaires, se prononceront au niveau de chaque société concernée du groupe Casino sur une résolution unique, à savoir l'approbation du plan de sauvegarde accélérée concernant chacune de ces sociétés.

Mise à disposition des projets de plan de sauvegarde accélérée

Les projets de plan de sauvegarde accélérée, préparés par Casino avec le concours des administrateurs judiciaires, sur la base desquels toutes les classes de parties affectées se prononceront au niveau de chaque société concernée entre le 21 décembre 2023 et le 10 janvier 2024 à distance (ou le cas échéant le 11 janvier 2024 en présentiel pour les actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon), sont accessibles ce jour sur le site Internet de la Société dans la rubrique « Restructuration financière » (voir Annexe).

A l'issue du vote des classes de parties affectées, les résultats de ces votes seront publiés sur le site internet de Casino.

Les modalités techniques des opérations portant sur le capital prévues par le projet de plan de sauvegarde accélérée de Casino, Guichard-Perrachon qui sera soumis à l'examen du Tribunal de commerce de Paris ainsi que les opérations qui seront réalisées postérieurement sont plus amplement décrites en Annexe, par ailleurs disponible dans la rubrique « Procédure de sauvegarde accélérée » ([lien](#)).

Mise à jour du plan d'affaires du consortium

Le Consortium, composé de EP Global Commerce a.s., Fimalac et Attestor, a revu son plan d'affaires afin de prendre en compte l'actualisation des prévisions 2023 du périmètre France (cf. communiqué de presse du 22 novembre 2023) et l'annonce de l'entrée en négociations exclusives avec Auchan Retail et Le Groupement Les Mousquetaires en vue de la cession de la majeure partie du parc des hypermarchés et supermarchés Casino dès le deuxième trimestre 2024 (cf. communiqué de presse du 18 décembre 2023). Il ressort de ce nouveau plan d'affaires un EBITDA de 126 m€ en 2024 (vs. 316 m€ prévus dans le précédent plan d'affaires du consortium) qui atteindrait 920 m€ en 2028 (vs. 949 m€ prévus dans le précédent plan d'affaires du consortium). Le plan d'affaires mis à jour est accessible sur le site Internet de Casino dans la rubrique « Procédure de sauvegarde accélérée » ([lien](#)).

Ce communiqué a été préparé uniquement à titre informatif et ne doit pas être interprété comme une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières ou instruments financiers connexes. De même, il ne donne pas et ne doit pas être traité comme un conseil d'investissement. Il n'a aucun égard aux objectifs de placement, la situation financière ou des besoins particuliers de tout récepteur. Aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, n'est fournie par rapport à l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité des informations contenues dans ce document. Il ne devrait pas être considéré par les bénéficiaires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à changement sans préavis.

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Christopher WELTON – cwelton.exterieur@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)1 53 65 64 17

ou

IR_Casino@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)1 53 65 24 17

CONTACTS PRESSE

Groupe Casino – Direction de la Communication

Béatrice MANDINE - bmandine@groupe-casino.fr - Tél : + 33 (0)6 48 48 10 10

ou

directiondelacomunication@groupe-casino.fr - Tél : + 33(0)1 53 65 24 78

Agence IMAGE 7

Karine Allouis - kallouis@image7.fr - Tél : +33 (0)6 11 59 23 26

Laurent Poinot - lpoinot@image7.fr - Tél : + 33(0)6 80 11 73 52

Franck Pasquier - fpasquier@image7.fr - Tél : + 33(0)6 73 62 57 99

Annexe

- **Modalités des opérations sur le capital mises en œuvre dans le cadre du plan de restructuration financière de Casino** (liens : [CGP](#) ; [Casino Finance](#) ; [CPF](#) ; [DCF](#) ; [Monoprix](#) ; [QUATRIM](#) ; [SEGISOR](#))
- **Les avis de convocation / L'avis de réunion valant avis de convocation pour la classe des actionnaires** ([lien](#))